

Mgr Henri Brincard : " La laïcité rend l'État autonome, mais pas autosuffisant "

Article rédigé par *La Fondation de service politique*, le 05 décembre 2003

Interrogé par le journal *La Montagne*, l'évêque du Puy-en-Velay livre sa conception de la laïcité. Pour Mgr Brincard, deux dangers menacent l'unité sociale : l'absence d'idéal commun et les conceptions liberticides du laïcisme intolérant sur la nature humaine.

Que pensez-vous du projet d'une loi interdisant tout signe d'appartenance religieuse et politique à l'école et dans l'administration ?

Cette loi est seulement à l'étude.... Par des lois justes, l'État favorise l'entente entre les citoyens. Selon un certain aspect, cette entente repose sur l'acceptation par tous de valeurs fondamentales. De telles valeurs peuvent être découvertes par la raison humaine. Elles sont donc universelles. À ce sujet, soyons clairs : aucun signe religieux chrétien n'est porteur d'un message s'y opposant. Allons même plus loin : un chrétien peut être fier que l'Église ait souvent contribué à leur découverte et presque toujours à leur approfondissement. Posons alors la question : pourquoi un signe religieux chrétien, porté avec modestie, doit-il être banni de la vie de l'école publique alors qu'il ne met nullement en cause les valeurs dont le respect fonde l'unité durable de la nation ?

Une chose me paraît évidente : il ne faut pas qu'une loi votée sous l'empire de peurs incontrôlées, compromette, par des interdictions abusives, la bonne entente qui règne entre un État soucieux de fonder ses lois sur la raison, et une tradition chrétienne assumant pleinement les exigences authentiques de cette même raison.

Quelle est votre définition de la laïcité ?

Telle qu'elle existe en France, la laïcité est l'expression concrète, au sein d'une société déterminée, d'une forme de séparation entre l'Église et l'État. Une telle séparation reconnaît à l'État une juste autonomie dans la gestion des affaires de la cité. Mais cette autonomie ne signifie nullement que le champ d'action du politique se suffise à lui-même et qu'il n'ait pas besoin de recevoir des repères pour accomplir une mission importante.

" La laïcité à la française ", avec ses richesses, ses limites et ses difficultés, est appelée à favoriser une " convivialité citoyenne ", notamment en imposant comme règle absolue, celle du respect des droits fondamentaux et inaliénables attachés à la dignité de la personne humaine. C'est ainsi que la laïcité peut contribuer à rendre plus solide l'unité de la nation, unité qui a besoin d'un idéal. Une telle unité sans laquelle il n'y a pas de paix civile durable, sera factice si elle ne repose que sur les intérêts politiques ou économiques du moment ou, ce qui est bien pire, sur une démagogie cachant des ambitions insatiables. La moindre crise sérieuse fera voler tous ces artifices en éclats. La crise est-elle à nos portes ? Au lendemain d'événements qui avaient secoué en profondeur notre pays, André Malraux le pensait. Ne disait-il pas déjà : " Notre crise vient de l'absence des valeurs suprêmes. "

Je voudrais ajouter une dernière remarque : le danger menaçant la laïcité ne vient, ni de la foi des chrétiens, ni de l'Église catholique mais de ce que j'appelle le " laïcisme ". Qu'est-ce à dire ? Le " laïcisme " est fondé sur la conviction que la foi chrétienne est une imposture, voire une aliénation mentale, exploitée au profit de divers intérêts. Une telle conception du religieux chrétien déforme l'histoire de notre pays et, plus grave encore, nie une dimension essentielle de la nature humaine. Il en résulte que des libertés fondamentales seront niées : par exemple, celle de vivre normalement sa foi au sein de la communauté humaine. De surcroît, un tel laïcisme ne reconnaît pas à la famille le droit inaliénable d'exercer ses responsabilités propres dans le domaine de l'éducation des enfants. Au niveau politique, il n'acceptera pas non plus, dans les faits, le vrai pluralisme et, par conséquent, ne respectera pas l'adversaire, qui dans une démocratie doit demeurer un partenaire qu'on consulte et qu'on écoute.

Au contraire, la laïcité peut être une forme heureuse de collaboration entre autorités civiles et religieuses, collaboration au service du bien de tous et particulièrement du bien des petits et des faibles.

© Propos recueillis par Fabrice Mina, La Montagne, novembre 2003, diffusé par le site internet du diocèse de Puy-en-Velay.

> D'accord, pas d'accord ? Envoyez votre avis à [Décryptage](#)

>